

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET 2020
ET DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal se tiendra le **jeudi 19 décembre 2019, à 14 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Cette séance extraordinaire a pour objet l'adoption du budget 2020 et du programme triennal d'immobilisations.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations. »

Donné à Saint-Pascal, ce 5^e jour de décembre 2019.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 11 décembre 2019 que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 11 décembre 2019.

Signé à Saint-Pascal, ce 11^e jour de décembre 2019.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA